

Juillet 2025

Madame, Monsieur, Chers parents,

Vos enfants sont scolarisés en classe de première. Dans le cadre de la formation humaine, ils participeront à un dispositif d'engagement bénévole, le P.A.S. (Projet d'Action Sociale).

Ce projet rentre dans le cadre du projet d'établissement et revêt un caractère obligatoire pour tous nos élèves de première. Ils seront accueillis dans une structure, prenant en charge quatre publics différents :

- Les enfants ;
- Les personnes âgées ;
- Les personnes en situation de handicap ;
- Des personnes en situation de fragilité ou de précarité.

Objectifs du projet : " Former des hommes et des femmes pour les autres ".

- Découvrir la personne dans sa différence et s'ouvrir à une réalité méconnue ou inconnue que sont le handicap, l'exclusion sociale ou la personne âgée.
- Découvrir le bénévolat et le fonctionnement d'une association.
- Développer des compétences nouvelles.
- Permettre d'initier une réflexion sur leur avenir professionnel en confirmant ou infirmant une intuition de profession.
- Faire vivre une expérience et prendre conscience, qu'il y a plus de joie à donner que recevoir.
- Viser l'autonomie et la responsabilité.

Structures d'accueil :

Dans chacune des structures ils seront sous la responsabilité d'une personne du lieu d'accueil et régit par une convention, que nous vous demandons de signer, entre l'établissement d'accueil et le lycée.

Il est possible que des jeunes puissent trouver par eux-mêmes leur structure d'accueil. Si des jeunes sont déjà engagés bénévolement, ou font un SNU, ils peuvent être dispensés de P.A.S., après accord. Il n'est pas cependant incompatible de s'engager dans une autre proposition du P.A.S., pour compléter son expérience et son CV. Découvrir une autre sphère n'est pas inintéressant.

A chacun de décider ce qu'il convient de faire, en conscience et en liberté.

Quand faire le P.A.S. : Plusieurs schémas possibles.

Le P.A.S. n'est pas une expérience comptable, nous insistons sur le caractère « obligatoire » de ce projet qui doit contenir au moins 8 à 10h annuelle, parfois plus mais pas moins.

Accorder du temps pendant les vacances scolaires, mercredi ou week-end ou répartir son temps sur des créneaux en période scolaire.

Nous souhaitons à travers ce projet le meilleur pour vos enfants afin que chacun puisse se préparer à réussir sa vie en développant l'ensemble de ses dimensions, **intellectuelles, humaines et spirituelles.**

Dans un établissement scolaire, la pastorale c'est aussi l'ensemble des propositions qui consistent à accompagner, des jeunes dans leur désir de grandir dans la foi chrétienne. C'est pourquoi il est aussi proposé à ceux qui le souhaitent des messes, des temps de prières, des temps forts, des pèlerinages et la préparation d'un sacrement (Baptême, première communion, Confirmation). Toutes les informations sont à retrouver régulièrement sur Ecole Directe, par voie d'affichage ou sur les réseaux. Nous restons disponibles pour toutes questions à ce sujet.

Cordiales salutations,

M. MEDJANI, Adjoint en pastorale
R. BRIGNON, Directeur adjoint du lycée général
C. BOST, A. ROCHE, Responsables de vie scolaire lycée général